

ASSOCIATION CLIMAT GENEVE

1202 GENEVE

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui m'a été confié lors de notre dernière assemblée générale, j'ai vérifié les comptes de notre association pour l'année 2022 en date du 20 février 2023.

Après les avoir pointés, j'ai constaté que ceux-ci sont bien tenus; ils correspondent à la réalité de l'exercice 2022. Ils présentent une perte de CHF 153.10.

Les livres reflètent correctement les avoirs en banque.

Au 31 décembre 2022, l'actif de notre association se monte à CHF 22'462.97 et les engagements se montent à 20'287.21 laissant une fortune, après déduction de la perte, de CHF 2'175.76.

Sur la base de ce qui précède, je vous propose de donner décharge au Comité pour l'exercice considéré et de remercier notre trésorier pour le travail accompli.

Fait à Genève, le 21 février 2023

Le vérificateur des comptes

René Bonard

